

**Programme hydrologique international**  
58<sup>e</sup> session du Bureau du PHI  
(Paris, 10-12 septembre 2019)

## **La Famille de l'eau de l'UNESCO**

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

### RÉSUMÉ

Ce document présente les sous-points suivants :

- 5.1 Centres et instituts de catégorie 2 – cadre de gestion
- 5.2 Situation et fonctionnement de la Famille de l'eau de l'UNESCO
- 5.3 Centres de catégorie 2 proposés
- 5.4 Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau

La Division des sciences de l'eau a continué de présider le Groupe de travail intersectoriel de l'UNESCO sur les centres de catégorie 2 qui a soumis les documents correspondants à l'occasion des 205<sup>e</sup> et 206<sup>e</sup> sessions du Conseil exécutif en vue de la révision de la stratégie globale intégrée pour les centres et instituts de catégorie 2. Dans ce contexte, le Bureau de la planification stratégique (BSP) a également commencé à se mettre en lien avec tous les représentants des États membres concernés par le non alignement d'un ou de plusieurs centres de catégorie 2. Le nombre de centres de catégorie 2 liés à l'eau placés sous l'égide de l'UNESCO n'a pas augmenté (36) tandis que le nombre de Chaires sur le thème de l'eau est passé à 55 (3 de plus avec le pipeline qui sera bientôt terminé) au cours de la période concernée. Des propositions concernant le renouvellement du centre de catégorie 2 régional pour la récupération d'eau (RCWH) et une prolongation de l'accord concernant le Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (ICHARM) ont été soumises et approuvées lors de la 206<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'UNESCO en avril 2019. Le Conseil exécutif a également pris note de la cessation des activités du Centre international pour l'éducation, le renforcement des capacités et la recherche appliquée dans le domaine de l'eau (HidroEx) au Brésil. À la suite des audits réalisés par le Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO concernant les centres de catégorie 2 de l'UNESCO, le Secrétariat entreprend une mise à jour constante de sa cartographie des centres de catégorie 2 liés à l'eau.

Le Secrétariat du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) a produit et coordonné deux rapports phares du système des Nations Unies concernant l'eau douce : le WWDR (2018 et 2019) et le Rapport de synthèse de l'ODD 6 de 2018.

Le Bureau pourrait souhaiter :

1. Prendre note des actions entreprises par le Groupe de travail intersectoriel sur les centres de catégorie 2 concernant le cadre de gestion des instituts et centres de catégorie 2 et apprécier le rôle de la Division dans la direction de cet exercice intersectoriel.
2. Prendre note du statut des organismes liés à l'eau de l'UNESCO et des consultations tenues par le Secrétariat sur les centres de catégorie 2 liés à l'eau.
3. Prendre note des résultats de l'étude de faisabilité entreprise pour l'évaluation de la proposition de création d'un centre de catégorie 2 à Montpellier, France.
4. Prendre note des résultats du WWAP.



## **CENTRES ET INSTITUTS DE CATÉGORIE 2 – CADRE DE GESTION (sous-point de l'ordre du jour 5.1)**

1. L'audit de l'IOS concernant le cadre de gestion de l'UNESCO pour les centres/instituts de catégorie 2 (avril 2017) indiquait que le nombre actuel de centres et instituts de catégorie 2 non opérationnels (c'est-à-dire non alignés avec les règles et réglementations de l'Organisation) « sous l'égide de l'UNESCO est dû à l'adoption constante de propositions pour les centres/instituts de catégorie 2 sans un processus de contrôle rigoureux des propositions et des renouvellements ainsi qu'à des procédures longues et laborieuses afin de transformer une entité en centre/institut de catégorie 2. » À la suite de l'audit, un Groupe de travail intersectoriel sur les centres de catégorie 2 a été créé en juin 2017, présidé par la Division des sciences de l'eau, afin de travailler à l'amélioration du cadre de gestion pour les centres de catégorie 2.

2. Conformément à la Décision 205 EX/12 du document 206 EX/19, le Directeur général a soumis une proposition au Conseil exécutif en avril 2019 pour la révision de la « Stratégie globale intégrée pour les centres et instituts de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO (2013). » Le document 206 EX/19 pour la révision de la Stratégie de 2013 et le document [206 EX/19 IF](#) présentaient les modifications principales introduites, assorties des recommandations et conclusions pertinentes de l'audit de l'IOS de 2017 ([IOS/AUD/2017/04.REV](#)) ainsi que d'autres repères de l'Organisation. Cela a également apporté davantage d'informations comparatives quant aux pratiques en vigueur dans le cadre de la stratégie de 2013 actuelle. Dans le même contexte, le Bureau de la planification stratégique (BSP) s'est mis en relation avec 10 ministères par le biais d'une correspondance officielle et a demandé des informations et/ou la mise en place d'action en vue de l'alignement de leurs C2C liés à l'eau (11 C2C) avant le 9 septembre 2019.

## **SITUATION ET FONCTIONNEMENT DE LA FAMILLE DE L'EAU DE L'UNESCO (sous-point de l'ordre du jour 5.2)**

3. L'UNESCO œuvre à construire une base de connaissances scientifiques visant à aider les pays dans la gestion durable de leurs ressources en eau. Cela est possible grâce aux organismes liés à l'eau de l'UNESCO qui comprennent le Programme hydrologique international (PHI), le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP), les centres de catégories 2 sous l'égide de l'UNESCO, les Chaires et les réseaux UNITWIN sur le thème de l'eau. La Famille de l'eau de l'UNESCO opère en tant que réseau mondial qui œuvre de concert afin de mettre en œuvre les objectifs stratégiques de l'Organisation. Au moment de la rédaction du présent document, le PHI compte 36 centres de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO et 55 Chaires et réseaux UNTWIN.

### Centres de catégorie 2 :

#### *Cartographie des centres de catégorie 2 :*

4. En date de préparation de ce document, le statut de tous les centres de catégorie 2 liés à l'eau est tel que présenté dans le tableau de cartographie des C2C (document de référence IHP/Bur-LVIII/Ref. 8).

#### *Renouvellement du ICHARM et du RCWH :*

5. Des propositions concernant le renouvellement d'un centre de catégorie 2 (RCWH) et une prolongation d'accord (ICHARM) ont été soumis et approuvés lors de la 206<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'UNESCO en avril 2019.

6. Le Conseil exécutif a souligné l'importance de l'examen des résultats de l'évaluation et des recommandations du Directeur général sur le renouvellement de la désignation du Centre international sur les risques liés à l'eau et leur gestion (ICHARM) à Tsubuka (Japon) en tant que centre sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2). Il a approuvé la prolongation de l'accord actuel jusqu'au 22 février 2020 afin d'accorder un délai suffisant pour la réalisation du processus d'évaluation, et notamment des négociations concernant son projet d'accord de renouvellement, et la présentation, à l'occasion de sa 207<sup>e</sup> session, des résultats de l'évaluation sur le renouvellement de la désignation de l'ICHARM en tant que centre sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2).

7. Le Conseil exécutif a également confirmé que le Centre régional sur le développement des capacités et la recherche en matière de récupération de l'eau (RCWH) à Khartoum, Soudan, a été suffisamment performant en tant que centre de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO et a décidé de renouveler sa désignation en tant que centre sous l'égide de l'UNESCO (catégorie 2). L'accord de renouvellement correspondant devrait être ratifié en cours d'année 2019.

#### *Cessation des activités de HidroEx au Brésil :*

8. Le 18 juillet 2018, le Secrétariat de l'UNESCO a reçu un courrier officiel de la part de la Délégation permanente du Brésil auprès de l'UNESCO déclarant que le gouvernement brésilien avait été informé que l'Université d'État de Minas Gerais, responsable légal des contrats et des accords du Centre international pour l'éducation, le renforcement des capacités et la recherche appliquée dans le domaine de l'eau (HidroEx) tel que défini par la loi de l'État 22.991 du 19 septembre 2016 avait notifié de façon formelle sa décision de mettre fin aux activités de HidroEx en tant que centre de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO. Ce courrier informait également le Secrétariat de l'interruption du projet de mise en place d'un complexe de recherche dans le domaine de l'eau dans la ville de Frutal (Brésil). La 206<sup>e</sup> session de Conseil exécutif a pris note de la cessation des activités du centre.

#### Chaires et réseaux UNITWIN de l'UNESCO

9. Les organismes liés à l'eau de l'UNESCO compte actuellement 55 Chaires de l'UNESCO et réseaux UNITWIN liés à l'eau ainsi que 3 autres qui sont en cours de création, c'est-à-dire la Chaire de l'UNESCO sur l'écohydrologie et la gestion des eaux transfrontalières, Université Sokoine d'agriculture, Tanzanie ; la Chaire de l'UNESCO sur la gestion des ressources en eau en Asie du Sud, Université de Moratuwa, Sri Lanka ; et la Chaire de l'UNESCO sur l'eau et la paix, Université nationale d'enseignement à distance (UNED) et Université Rey Juan Carlos, Madrid, Espagne.

10. À l'occasion de la Conférence internationale de l'UNESCO sur l'eau, la Division des sciences de l'eau a également organisé une rencontre entre les C2C et les Chaires le 14 mai 2019, rassemblant 24 participants, dont 12 Chaires, 11 centres et le WWAP, provenant de 21 pays différents. Cette réunion a été l'occasion d'évoquer le statut des organismes liés à l'eau de l'UNESCO et leur rôle, notamment en termes de coopération de l'ensemble des membres avec le Secrétariat, en mettant en lumière les réussites principales et en établissant des synergies.

#### **CENTRES DE CATÉGORIE 2 PROPOSÉS (Sous-point de l'ordre du jour 5.3)**

*Proposition de création d'un centre de catégorie 2 à Montpellier, France (ICIReWaRD)*

11. Le 14 novembre 2018, le gouvernement français, par le biais du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a soumis une proposition à la Directrice générale quant à la mise en place d'un « Centre international de recherche interdisciplinaire sur les ressources en eau pour le développement » (ICIReWaRD) en tant que centre de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO.

12. Après une première consultation avec les membres du Bureau du PHI qui ont émis une opinion favorable, les membres du Conseil du PHI ont été consulté par voie électronique et ont été une grande majorité à répondre de façon favorable. À la suite de ces premières étapes, la Directrice générale de l'UNESCO a demandé la réalisation d'une étude de faisabilité afin d'évaluer le projet de création de centre de catégorie 2 et la présentation d'un rapport concernant les résultats de celle-ci ainsi que d'une proposition et d'un projet d'accord à l'occasion de la 207<sup>e</sup> session du Conseil exécutif (octobre 2019) et de la 40<sup>e</sup> Conférence général (novembre 2019). Une mission quant à la faisabilité de la mise en place de l'ICIReWaRD en tant que centre de catégorie 2 lié à l'eau sous l'égide de l'UNESCO à Montpellier, France, a donc été entreprise au sein des locaux du centre proposé entre le mercredi 13 et le vendredi 15 mars 2019.

13. Le site de Montpellier dispose de toutes les ressources nécessaires afin d'aborder le domaine complexe que représente les sciences de l'eau grâce à des liens étroits entre recherche, enseignement et projets pilotes sur la base d'approches multi et interdisciplinaires. Il bénéficie également de liens et d'interactions étroits entre recherche, enseignement et entreprises, et notamment grâce au développement de projets pilotes partagés. Dans le cadre de son projet I-SITE MUSE (Initiatives - Science - Innovation - Territoire - Économie, Montpellier Université d'Excellence), l'Université de Montpellier et ses partenaires (organismes de recherche et instituts d'enseignement supérieur) fédèrent une communauté reconnue et organisée à l'échelle internationale dans le domaine des sciences de l'eau. Cette communauté est regroupée au sein de l'actuel Institut Montpelliérain de l'Eau et l'Environnement (IM2e, [www.im2e.org](http://www.im2e.org)) et ses 13 laboratoires, 340 scientifiques et 100 doctorants, qui deviendra l'ICIReWaRD proposé – Centre de Montpellier. Ce centre sera soutenu par un large réseau de partenariats scientifiques établis et structurés, et notamment dans les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, au Maghreb et au Moyen-Orient. Le site de Montpellier abrite également l'Aqua-Valley, le plus grand pôle de compétitivité eau de France qui compte 250 membres (principalement des sociétés) et qui fait partie d'un réseau mondial composé d'autres pôles internationaux majeurs.

14. Le centre proposé avance une proposition solide qui repose sur l'Institut de l'Eau et de l'Environnement existant (IM2E), une institution fonctionnelle, reconnue et efficace, qui garantit une transition/transformation fluide en cas d'acquisition du statut de centre de catégorie 2 et évitant ainsi le processus laborieux qui accompagne la création d'un tout nouveau centre. Les résultats du rapport de faisabilité ainsi que le document de proposition et le projet d'accord en lien avec ceux-ci seront soumis lors de la 207<sup>e</sup> session du Conseil exécutif en octobre 2019 puis lors de la 40<sup>e</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO en novembre 2019 afin d'être validés.

*Proposition pour la création d'un centre de catégorie 2 à Roorkee, Inde (Centre régional sur l'eau et l'environnement pour l'Asie du Sud)*

15. Le 28 juin 2019, le gouvernement indien, par le biais de la Délégation permanente de l'Inde auprès de l'UNESCO, a soumis une proposition à la Directrice générale quant à la mise en place d'un « Centre régional sur l'eau et l'environnement pour l'Asie du Sud » en tant que centre de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO. La proposition complète peut être consultée dans le document de référence IHP/Bur-LVIII/Ref. 9.

16. Ce centre ferait partie intégrante de l'Institut national de l'hydrologie (NIH) et de l'Institut indien de technologie Roorkee (IITR) et serait basé à Roorkee, Inde.

#### **PROGRAMME MONDIAL POUR L'ÉVALUATION DES RESSOURCES EN EAU (Sous-point de l'ordre du jour 5.4)**

17. Le Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau (WWDR) est l'une des publications les plus visibles de l'UNESCO et représente une source d'informations concernant l'eau douce qui fait autorité.

18. L'atelier sur le développement de l'édition 2020 du WWDR intitulé « Eau et changement climatique » s'est déroulé les 20 et 21 septembre 2018 sur le site du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau de l'UNESCO (WWAP) à Pérouse, Italie. Plus de 40 représentants des agences des Nations unies et des partenaires d'ONU-eau se sont rassemblés afin de parvenir à un consensus quant à la portée, au contenu global et à la structure générale du Rapport et des modalités de sa production, et notamment en ce qui concerne la répartition des tâches entre les organismes chefs de file et les organismes partenaires. À la suite de ces discussions, le WWAP a préparé le sommaire annoté et l'a distribué aux membres d'ONU-eau afin de recueillir leur opinion. Après avoir collecté, évalué et intégré les commentaires reçus, le WWAP a finalisé le document au cours de la première semaine de décembre 2018.

19. Tout comme dans le cadre du WWDR2018, le WWAP s'est engagé lui-même à préparer le chapitre 1 du rapport qui pose les jalons sur lesquels se basent les chapitres suivants et expose le contenu du rapport, à qui il se destine, en quoi il est important et dans quels domaines il apporte une valeur ajoutée. Le projet initial de chapitre 1 a été distribué à tous les organismes en charge de la rédaction des chapitres spécifiques au début du mois de janvier 2019. Le développement du contenu du WWDR2020 est en cours. Le premier projet complet a été distribué aux membres d'ONU-eau et à ses partenaires en juin 2019 afin qu'ils puissent en faire un examen approfondi.

20. Le groupe de travail ONU-eau pour la campagne de la Journée mondiale de l'eau 2020 se compose de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de la Division des sciences de l'eau de l'UNESCO, de l'Institut international d'hydrologie de Stockholm (SIWI), du Partenariat mondial pour l'eau (GWP) et de WaterLex.

21. Le rapport de 2019 qui se concentre sur l'idée de « Ne laisser personne pour compte » a été publié le 19 mars 2019 au Conseil des droits de l'homme à Genève. Le WWDR2019 a marqué la 10<sup>e</sup> édition de la série depuis 2003. Son Altesse Royale la Princesse Sumaya, envoyée spéciale de l'UNESCO pour la science au service de la paix, a prononcé un discours au nom de la Directrice générale de l'UNESCO à l'occasion de l'événement de lancement. M. Léo Heller, Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement a pris part à cet événement en tant que représentant. Le 22 mars 2019, le WWAP a organisé une session d'information à l'intention des Délégations permanentes et Observateurs au sein du Siège de l'UNESCO. L'introduction de M. Firmin Edouard Matoko, Assistant Directeur général pour le Secteur de la priorité Afrique et des relations extérieures (ADG/PAX) a été suivie par les discours des Représentants permanents d'Italie, du Soudan et du Bangladesh qui ont mis en lumière l'importance de l'accès à l'eau potable et de l'assainissement dans le cadre des programmes de développement nationaux ainsi que pour le Programme de

développement durable à l'horizon 2030 dans son ensemble. Jusqu'à juin 2019, plus de 40 événements centrés sur le WWDR2019 se sont tenus dans toutes les régions. Ces événements complémentaires (dont la liste peut être consulté sur le site suivant :<https://fr.unesco.org/water-security/wwap/wwdr/2019>) sont organisés par l'UNESCO et les bureaux hors siège des Nations Unies ainsi que par des partenaires nationaux en collaboration avec le WWAP.

22. Le WWAP soutient une approche multilingue de l'UNESCO par le biais du WWDR. Le résumé analytique du WWDR2019 a été rédigé en 11 langues (dans les 6 langues des Nations Unies ainsi qu'en hindi, en allemand, en italien, en coréen et en portugais). Le rapport lui-même a été publié simultanément en anglais, en français et en espagnol. La version chinoise sera publiée par la presse chinoise sur l'eau et l'énergie. Le WWAP a également fourni des traductions en arabe du WWDR2017 et du WWDR2018, publiées respectivement en octobre 2018 au cours de la Semaine internationale de l'eau au Caire et en mars 2019 lors de la cinquième Semaine arabe de l'eau en Jordanie.

23. En mai 2019, le WWAP a lancé les préparatifs de l'atelier de développement intitulé « Valoriser l'eau » destiné au WWDR2021 qui devrait se dérouler les 19 et 20 septembre 2019 dans les locaux du WWAP (Pérouse, Italie).

24. Le WWAP a publié la 2<sup>e</sup> édition de sa Trousse à outils pour l'évaluation et le suivi de données sur l'eau ventilées par genre à l'occasion de la Conférence internationale sur l'eau de l'UNESCO en mai 2019. Cette trousse à outils vise à aborder l'écart de données concernant le genre et les problèmes liés à l'eau aux niveaux mondial et national. Le WWAP a appliqué cette trousse à outils et a entrepris des actions de soutien des capacités en Amérique latine, en Afrique et en Asie centrale afin d'intégrer le genre au projet Gouvernance des ressources en eaux souterraines dans les aquifères transfrontaliers (GGRETA) mis en œuvre par la Division de l'eau.

25. Le WWAP a coordonné le Groupe de travail d'ONU-eau qui a produit le rapport de synthèse de l'ODD 6 en 2018. Un dialogue public concernant le rapport a été finalisé début 2019. Afin de poursuivre la promotion du rôle essentiel de l'eau pour mener à bien le Programme 2030, le WWAP, en collaboration avec différents partenaires dont le PHI, les hydrologues régionaux des Bureaux de Montevideo, de Nairobi et du Caire et le Groupe d'experts d'ONU-eau sur le Programme 2030, a publié des documents politiques destinés à l'Afrique, à l'Amérique latine et aux Caraïbes et à la région arabe sur le rôle de l'eau afin d'atteindre les ODD 4, 8, 10, 13, 16 et 17 qui ont été révisés lors de la réunion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF) en juillet 2019.